

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 18 janvier 1903, M. Marie-Julien-Olivier Thoulet, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, est nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 19 du même mois, M. Charles Tobon est nommé membre de la Commission instituée pour procéder au dénombrement de la population en janvier 1903.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La Société des Bains de Mer de Monaco, que l'on trouve toujours largement dévouée aux œuvres de bienfaisance, a donné 5,000 francs pour les pêcheurs bretons.

Un mouvement spontané de charité s'est produit en France et à l'étranger en faveur des misères signalées ces temps derniers, parmi les populations des côtes de Bretagne. Nous sommes heureux d'informer les personnes qui, dans la Principauté, voudraient encore apporter leur obole à cette bonne œuvre de solidarité humaine, que le Crédit Lyonnais s'est chargé de recueillir et de centraliser les souscriptions. Un guichet est ouvert à cet effet à la succursale que possède cet établissement financier à Monte Carlo. Ajoutons que les noms de tous les souscripteurs sont publiés, par les soins du Crédit Lyonnais, dans la presse parisienne.

Selon la pieuse coutume, la fête de Sainte-Dévote, patronne de la Principauté, sera célébrée aujourd'hui 27 janvier. Hier soir, à 8 heures, a eu lieu le traditionnel feu de joie sur lequel a été brûlée la barque symbolique. Après la bénédiction par le curé de la paroisse consacrée à la sainte, M. le maître du port, auquel revient cet honneur, a mis le feu au bûcher qui avait été dressé au milieu de la place de Sainte-Dévote, coquettement pavoisée de mâts aux couleurs monégasques et entourée d'un cordon de lanternes vénitienes blanches et rouges. Une nombreuse affluence populaire, à laquelle s'étaient joints beaucoup de nos hôtes, curieux d'assister à cette pittoresque cérémonie, se pressait autour du grand feu dont les rouges lueurs illuminaient toute la Condamine.

Ce matin, aura lieu à la Cathédrale une Grand' Messe solennelle, et cette après-midi, la procession des reliques de la Sainte patronne parcourra les principales rues de Monaco.

La Sainte-Dévote étant jour férié dans la Principauté, les bureaux de l'Administration ainsi que le Palais de Justice seront fermés aujourd'hui.

Le *Polyphème*, petit vapeur de la Marine française, commandé par le lieutenant de vaisseau chargé de l'inspection annuelle des corps-morts et bouées dans tous les ports et rades du littoral, a séjourné quarante-huit heures dans notre rade, d'où il est reparti dimanche matin pour Villefranche.

Le dixième concert classique a continué dignement la série de nos grandes auditions musicales, où les nombreux habitués admirent non seulement la perfection des interprétations, mais aussi la constante variété des programmes établis avec autant de soin que de goût par M. Léon Jehin. La dernière séance a commencé par une remarquable audition de la classique ouverture de *Coriolan*, de Beethoven, puis est venue la symphonie en 4 parties que Berlioz a intitulée *Harold en Italie*, et qui était, à Monte Carlo, jouée pour la première fois sans la moindre coupure.

Cette symphonie, écrite primitivement par le Maître, en vue d'une importante partie d'alto qu'avait promis d'exécuter l'illustre Paganini, exige en effet un altiste de rare virtuosité. C'est M. Nestor Lejeune qui, à cet effet, avait été engagé spécialement par M. Jehin, et le public a fait un accueil chaleureux à ce musicien de talent qui a contribué avec notre merveilleux orchestre à une interprétation impeccable de la célèbre symphonie de Berlioz.

Au même concert nous avons encore eu le plaisir d'entendre trois œuvres bien différentes mais d'égale valeur artistique: l'ouverture que Wagner a composée pour le drame de *Faust*, puis l'impressionnante *Procession nocturne* de Rabaud, et enfin la si gracieuse suite du ballet *Namouna* d'Ed. Lalo.

D'autre part, au Concert Moderne de dimanche, une salle comble a fait fête à M. Harold Bauer, pianiste de la bonne école, qui a enlevé avec une sûreté et un brio merveilleux le savant *Concerto en si bémol mineur* de Tchaïkowsky. Le même virtuose s'est ensuite fait longuement applaudir dans une gavotte de Gluck et dans une entraînante Polonaise de Chopin. Les autres morceaux portés au programme du Concert Moderne n'ont pas été moins goûtés par le public.

M^{me} Réjane, l'originale et si justement célèbre comédienne parisienne, que les habitués du théâtre de Monte Carlo ont déjà eu maintes fois le plaisir d'applaudir, nous est revenue pour une série de fort intéressantes représentations qui ont commencé, vendredi et samedi soir, par *Divorçons*. Cette fine et piquante comédie de MM. Victorien Sardou et de Najac a retrouvé ici son ancien et légendaire succès. Quoique la satire aimable qu'elle contient ne soit plus d'actualité depuis que la loi française a rétabli le divorce, l'œuvre n'en est pas moins restée des plus attrayantes, grâce à l'ingéniosité des situations comiques qu'elle met en jeu, grâce surtout aux traits d'esprit dont elle est pleine.

Dans le rôle capital de Cyprienne, M^{me} Réjane,

en dépit d'un rhume qu'elle avait contracté en voyage, a été d'un entrain, d'une finesse et d'un art personnel qui ont soulevé à chaque instant les bravos de tous ses auditeurs. La grande artiste a été d'ailleurs secondée à merveille par M. Noblet, qui est incontestablement un des comédiens les plus habiles et les plus charmants de Paris. MM. Gildès, Albert Mayer et Lainé, M^{lles} Saint-Aignan, Viarny et Harley ont tenu fort correctement les rôles anecdotiques.

Ce soir, pour la suite des représentations de M^{me} Réjane, sera donnée la *Passerelle*, comédie dramatique nouvelle de M^{me} Fred Gressac et M. F. de Croisset.

Nos grandes réunions sportives d'hiver sur l'hippodrome du Var sont, cette année, favorisées par un temps sec et par un ciel de plus en plus pur. C'est ainsi que celle d'avant-hier, dimanche, au cours de laquelle a été disputé le Grand Prix de Monaco, a été encore plus réussie que les précédentes. Le soleil brillait de tout son éclat, l'horizon était d'une admirable pureté et la température était douce comme en un jour de printemps. Aussi la foule était considérable tant au pesage que sur la pelouse. Les notabilités de la région et la plupart de nos hôtes de marque assistaient à cette belle réunion dont la parfaite organisation a fait, une fois de plus, grand honneur à la Société des Courses.

Les précédentes journées avaient été également fort réussies.

Voici les résultats des trois dernières réunions:

Mercredi 21 janvier.

PRIX DE MENTON. — (Steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr., distance 3,900 mètres :

1^{er}, *Fusain II*; 2^e, *Hexamètre*; 3^e, *Le Clos-Hamel*.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASSES DE FRANCE. — (Steeple-Chase de 5^e série), 4,400 fr., distance 3,400 mètres :

1^{er}, *Touche-à-Tout*; 2^e, *Gillette*; 3^e, *Dampierre*.

PRIX DE MONTE CARLO. — 25,000 fr., 3,000 mètres :

1^{er}, *Moulin-Neuf* à M. Zafropoulo (C. Bariller); 2^e, *Robo* à M. J. Stern (A. Jonhson); 3^e, *Holo* à M. L. Orly (Hart).

PRIX SAINT-ALBIN. — 3,000 fr., 3,400 mètres :

1^{er}, *Zerline* à M. J.-Lieux (Gildon); 2^e, *Cedille* au vicomte G. de Fontarce (F. Pratt); 3^e, *Newwied* à M. E. Fischeff (Néare).

Vendredi 23 janvier.

PRIX DU CHEMIN DE FER. — (Course de haies, à réclamer), 3,000 fr., 3,000 mètres :

1^{er}, *Biscarra*, à M. G. Ode (H. Galy); 2^e, *Benihassam* au baron M. de Waldener (C. Bariller); 3^e, *Princess-Teck* à M. Fritz Wolff (F. Bates).

PRIX BÉTHUNE. — (Course de haies), 5,000 francs, 2,800 mètres :

1^{er}, *Holo* à M. L. Orly (S. Hart); 2^e, *Cabecilla* au vicomte G. de Fontarce (F. Pratt); 3^e, *Alatri* à M. Ch. Liénart (W. Smith).

PRIX MASSÉNA. — (Steeple-Chasse, Gentlemen-riders), 4,000 francs, 3,400 mètres :

1^{er}, *Mirac* à M. J. Lieux (M. Urbain David);

2^e, *Eglantier II* à M. de Romanet (le propriétaire) ;
3^e, *Bellegarde* (6,000) à M. J. Stern (M. Le Bris).

PRIX DE L'ESTÉREL. — (Steeple-Chase, handicap),
4,000 fr., 3,400 mètres :

1^{er}, *Touche-à-Tout* à M. Ed. Archdeacon (F. Hall) ;
2^e, *Dampierre* à M. Gaston-Dreyfus (A. Flint) ;
3^e, *Argument* à M. Ch. Liénart (M. Smith).

Dimanche 25 Janvier

PRIX DE CANNES (Steeple-chase à réclamer). — 3.000 fr.
3.400 m. :

1^{er} *Haut-Brion*, à M. Grosbon ; 2^e *Caracalla*, au
comte de Clermont-Tonnerre ; 3^e *Biscarra*, à M. Ode.

GRAND PRIX DE MONACO (Steeple-chase). — 20.000 fr.
4.000 m. :

1^{er} *Love*, au baron de Waldener ; 2^e *Gillette*, à M. de
Romanet ; 3^e *Glen*, au vicomte de Fontarce.

PRIX D'ESPOUS DE PAUL (Course de haies, handicap). —
5.000 fr., 2.800 fr. :

1^{er} *Robo*, à M. Jean Stern ; 2^e *Microbe*, au baron de
Waldener ; 3^e *Alatri*, à M. Ch. Liénart.

PRIX DE LA CALIFORNIE (Course de haies, à réclamer. —
3.000 fr., 3.000 m. :

1^{er} *Benihassam*, au baron de Waldener ; 2^e *Homard*,
à M. Nounez ; 3^e *Beucaillon*, à M. Olry.

La dernière journée des Courses d'obstacles
aura lieu demain mercredi.

Dans ses audiences des 20 et 23 janvier courant,
le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations
ci-après :

Fedeli Robert, né à Rome (Italie), le 13 avril 1867,
peintre, sans domicile fixe, six jours de prison
et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté
d'expulsion ;

Toujas Jean-Marie, né à Bourg (Hautes-Pyrénées),
le 27 mai 1864, mécanicien, sans domicile fixe,
dix jours de prison et 16 francs d'amende
(même délit) ;

Phaner Joannès-Sylvain, né à Saint-Etienne
(Loire), le 12 novembre 1863, colporteur, sans
domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs
d'amende (même délit) ;

Rainard Gustave-Maximin, né à Lambesc (Bouches-
du-Rhône), le 28 juin 1854, chanteur ambulant,
sans domicile fixe, six jours de prison et
16 francs d'amende (même délit).

Jeudi 29 janvier 1903, à 2 heures et demie

11^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

Prométhée, ouverture..... Beethoven.
Symphonie Italienne..... Mendelssohn
Prélude de Lohengrin..... Wagner.
Le Rouet d'Omphale, poème symphonique Saint-Saëns.
Pavane..... G. Fauré.
Fest-Ouverture..... Lassen.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, cinquante tireurs ont pris part
au *Prix des Myosotis* qui a été gagné par MM.
V. Barker et Malfetani, 8 sur 8.

La poule a été partagée entre MM. R. Gour-
gaud et comte Zichy.

Cinquante-quatre tireurs ont pris part, jeudi,
au *Prix des Hortensias* qui a été gagné par MM.
Roberts et Warmez, 10 sur 10, qui partagent les
première et deuxième places ; la troisième place
a été partagée entre MM. Journu et Chapin,
9 sur 10.

Samedi, soixante-un tireurs ont pris part au
Prix H. Grasselli qui a été gagné par MM. le
baron de Montpellier et Guidicini, 9 sur 9, qui
partagent les première et troisième places ; la
troisième place a été partagée entre MM. For-
tunio, Demonts, Perego et Warmez, 8 sur 9.

Jeudi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 fr.**
et une Médaille d'or.

Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — **Grand Prix du**
Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.

Lundi 2 février — **Prix de Monte Carlo** (handicap),
4,000 fr. et une Médaille d'or.

Mercredi 4 février. — **Prix des Dalthias, 2,000 fr.**
Vendredi 6 février. — **Prix de Monaco** (handicap),
2,500 francs.

Lundi 9 février. — **Prix des Clématites, 1,000 francs.**

Mercredi 11 février. — **Challenge-Cup** (handicap), *un*
Objet d'art d'une valeur de 1,500 francs. (Le gagnant du
Challenge-Cup devra gagner trois épreuves consécutives
pour en être définitivement détenteur).

Vendredi 13 février. — **Prix des Violettes** (handicap),
1,000 francs.

Lundi 16 février. — **Prix de Février, 1,000 francs.**

Mercredi 18 février. — **Challenge-Cup** (handicap). —
Deuxième épreuve.

Vendredi 20 février. — **Prix de Beaulieu** (handicap),
1,000 francs.

Lundi 23 février. — **Prix des Œillets, 1,000 francs.**

Mercredi 25 février. — **Challenge-Cup** (handicap). —
Troisième épreuve.

Vendredi 27 février. — **Prix de Roquebrune** (handicap),
1,000 francs.

MARINE ET COLONIES

Les études de biologie au Canada. — Le
Service des pêches maritimes du Canada a émis, il y a
plusieurs années déjà, le vœu de voir les divers États
contribuer à la création d'un laboratoire de biologie
marine ; ce dernier aurait pour but d'étudier des problè-
mes scientifiques importants pour la pratique des pêches.

Le directeur de la Commission des Pêches du Canada
est actuellement M. E.-E. Prince ; avant de se fixer au
Canada, ce savant a travaillé pendant de longues années
avec succès au laboratoire de Saint-Andrews.

Les ressources de la Station biologique, située dans le
golfe du Saint-Laurent, se composent d'une première
mise de fonds de 15,000 dollars et d'une subvention
annuelle. Le laboratoire a été terminé en juin 1899 ; c'est
un bâtiment en bois à un seul étage, ressemblant à un
« Pullman Car », mesurant 17 mètres de longueur sur 5
de largeur. Le milieu est formé par une vaste salle de
travail dans laquelle s'ouvrent des cabinets particuliers
pour le directeur et son aide, des pièces pour les recher-
ches chimiques, les collections, etc. L'eau de mer est
fournie par une pompe actionnée par une machine à air
chaud.

Le laboratoire dispose d'une petite barque et d'un ba-
teau de 7 mètres de long mû par un moteur à la gazoline ;
ce dernier est suffisant pour les dragages et les pêches
planktoniques.

La bibliothèque est en voie de constitution ; grâce à la
libéralité du gouvernement anglais, elle possède déjà
l'importante collection des cinquante volumes des *Chal-
lenger Reports*.

Malgré le court laps de temps qui s'est écoulé depuis
la construction du laboratoire, M. Prince a déjà fait pa-
raître un important volume intitulé : *Contribution to*
Canadian Biology, bein Studies from the marine
biological Station of Canada ; Ottawa, 1901.

Les travaux réunis dans ce recueil ont surtout trait à
la faune et à la flore ; mais le côté pratique n'a pas été
négligé ; les œufs pélagiques, les industries sardinière et
harengère, la biologie du homard, les pêcheurs de myes,
etc., font l'objet de mémoires importants.

**Pêche et pisciculture maritimes aux États-
Unis (côte de l'Atlantique).** — La *Revue mari-
time et coloniale* nous donne un résumé du rapport,
pour 1900, de la Commission fédérale des pêcheries de
Washington. Les onze États s'étendant du Maine à la
Virginie sont divisés en deux groupes :

1^o Les États de la Nouvelle-Angleterre (Maine, New-
Hampshire, Massachussets, Rhode-Island, Connecticut),
qui se consacrent plus spécialement à la grande pêche ;

2^o Les États de l'Atlantique moyen (New-York, New-
Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie), qui
pratiquent surtout la pêche côtière.

Les deux Carolines et la Géorgie ne figurent pas dans
ces statistiques.

Dans les cinq États de la Nouvelle-Angleterre, l'indus-
trie de la pêche maritime occupait, en 1898, date du der-
nier recensement, 35,631 hommes (dont 22,367 pêcheurs),

1,427 bateaux jaugeant 43,821 tonneaux, plus 10,557
embarcations côtières. Le capital engagé, en y compre-
nant les engins de pêche, était évalué à environ 100
millions de francs, et la production à 393 millions de
livres (180 millions de kilos) valant environ 50 millions
de francs.

Voici comment se répartit la production entre les
principales espèces pêchées :

	Francs.
1 ^o Morue, etc	14,000,000
2 ^o Huitre.....	10,000,000
3 ^o Homard.....	6,000,000

Dans le second groupe d'États, la pêche occupait, en
1897 (date du dernier recensement), 95,316 hommes (dont
73,169 pêcheurs), 3,874 bateaux jaugeant 58,325 ton-
neaux, plus 32,290 embarcations côtières. Le capital
engagé était estimé à environ 75 millions de francs, la
production évaluée à 594 millions de livres (285 millions
de kilos), valant 70 millions de francs.

La valeur totale de la pêche se décomposait ainsi, sui-
vant les principales espèces capturées :

	Francs.
1 ^o Huitre	44,000,000
2 ^o Alose	5,000,000
3 ^o Clame (sorte d'huitre).....	4,500,000
4 ^o Poisson-Bleu.....	2,500,000
5 ^o Neuhaden.....	2,000,000

Sur toute la côte de l'Atlantique, l'industrie de la
pêche maritime est, en général, florissante. Il y a lieu
toutefois d'excepter, notamment, la pêche du homard,
qui, de 1889 à 1898, a diminué de plus de 50 p. 100,
(30,700,000 livres en 1889, — 15 millions seulement en
1898).

Inversement, les prix de ce crustacé ont tellement
augmenté que la valeur totale de la pêche s'est accrue
de plus de 50 p. 100, passant de 4 millions de francs en-
viron en 1889, à 6,500,000 francs en 1898. La pêche du
mollusque appelé clame serait aussi en décroissance.

La Commission fédérale des pêcheries de Washington
centralise dans cette circonscription les efforts tentés
pour combattre le dépeuplement des eaux du littoral.
Elle dispose d'un budget de 2,200,000 francs. Elle entretient
deux laboratoires biologiques à Wood-Hole et à
Beaufort, un aquarium à Washington, 35 stations de pis-
ciculture réparties tant sur les côtes qu'à l'intérieur de
l'Union. Du 1^{er} juillet au 30 juin 1900, ces 35 stations
ont distribué 1,164,336,764 poissons de mer ou d'eau
douce, soit 100 millions de plus que l'année précédente.

La Commission dispose, en outre de deux navires, un
vapeur et un voilier.

Le repeuplement des eaux maritimes a porté sur la
morue, l'alose, les poissons plats, le homard, les huitres.

Pour la morue et l'alose, les résultats seraient parti-
culièrement satisfaisants.

On a incubé artificiellement, dans les établissements
de Wood-Hole et Gloucester, 354,945,000 œufs ayant
donné 265,324,000 alevins qui ont été mis en liberté. La
quantité d'alevins ainsi produite dépasse de 50 millions
le chiffre le plus élevé atteint précédemment.

Pendant le dernier exercice, on a recueilli 316 millions
d'œufs d'alose qui ont donné 241,056,000 alevins, soit
6 millions de plus que la saison précédente.

Pour les poissons plats, on a renoncé cette année à
l'incubation artificielle.

La rareté des homards créant de grandes difficultés
pour se procurer des œufs, les stations d'aquiculture
n'ont pu augmenter la production des jeunes homards.

Au cap Cod, 63,300,000 œufs ont produit 58,600,000
homards. Au cap Sud, 28 millions d'œufs ont donné
22,600,000 homards.

Quant aux huitres, on se contente de transplanter et
d'acclimater celles du Pacifique dans l'Atlantique. Des
expériences pour l'engraissement seraient également
poursuivies en Virginie.

Nouveau paquebot rapide allemand. — *Engi-
neering* donne la description détaillée du nouveau
paquebot rapide allemand : *Kaiser Wilhelm II*, qui
vient d'être lancé aux chantiers de la Compagnie Vul-
can, de Stettin, pour le Lloyd brémois. Ce navire est non
seulement le plus grand qui ait été construit jusqu'ici,
mais aussi le plus rapide ; la puissance de ses machines
atteint d'ailleurs 40,000 chevaux-vapeur indiqués.

Les dimensions principales de ce navire sont les sui-
vantes :

Longueur sur le pont, 215 m. 34 ; Largeur, 21 m. 94 ; Déplacement, tonne 26,000 ; Tonnage, tonneaux brut 20,000.

Il recevra 775 passagers de 1^{re} classe, dans 290 cabines ; 343 passagers de 2^e classe dans 102 cabines et 770 passagers de 3^e classe dans sept salles spéciales aménagées tant sur le pont principal que sur le pont inférieur. Le personnel se composera de 600 personnes, soit une population totale de près de 2,500 habitants.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le verre armé. — On sait qu'on appelle *verre armé* le verre plan destiné au vitrage soit des toitures soit des fenêtres, dans lequel a été introduit, au moment de sa fabrication, un réseau métallique. Nous empruntons à une communication de M. Appert devant la *Société des Ingénieurs civils* les renseignements qui suivent sur ce nouveau matériel :

Pour que le verre armé jouisse des propriétés de cohésion et de ténacité qui le caractérisent, il faut qu'il remplisse certaines conditions dont les principales sont : que la soudure du réseau métallique et du verre soit complète dans toutes ses parties, que cette soudure soit permanente, que le réseau soit placé d'une façon régulière et à égale distance autant que possible des deux faces de la feuille de verre. Le réseau métallique est formé de fil d'acier ayant comme trempe et comme aspect une grande analogie avec les cordes à piano.

Il résulte des essais, pratiqués tant en Europe qu'aux Etats-Unis où l'usage du verre armé est très répandu : que la résistance du verre armé par centimètre carré peut être estimée à 215 kilos, qu'au point de vue de la sécurité il convient de n'employer que des feuilles de 0^m,50 de large au plus, la longueur étant indifférente. La résistance particulière du verre armé a, du reste, été constatée au cours de nombreux incendies aux Etats-Unis. M. Appert cite notamment l'incendie de l'établissement Armour à Chicago. Au mois de mai, ce vaste établissement a été dévoré en quelques heures par un incendie ; les bâtiments étaient enclavés dans de vastes constructions appartenant à d'autres industriels ; le verre armé dont étaient garnies toutes les fenêtres des ateliers a permis, par sa résistance, d'éviter un désastre plus étendu. Pendant trois heures, ce verre a résisté sans défaillance aussi bien à l'énorme température développée par l'incendie qu'à la pression de l'eau envoyée par les lances des nombreuses pompes à vapeur, sous une pression de 8 kilos par centimètre carré.

Problèmes astronomiques. — Il y a quelque temps, M. Darwin, de Cambridge, établissait théoriquement que si une étoile tourne autour de son axe avec une certaine vitesse, quelques heures par exemple pour une révolution, cette étoile tend à se diviser en deux, et la forme qu'elle prend avant que la séparation se produise est celle de deux poires réunies sommet à sommet.

Or, dans ces dernières années, l'examen des changements de lumière de quelques-unes des étoiles variables, récemment découvertes, a conduit à la confirmation de ces vues purement théoriques. Par exemple, une étoile de l'hémisphère austral passe par une série régulière de changements de lumière en sept heures, et un examen de ces variations de lumière indique que l'étoile est un système double formé de deux corps en contact. Ce système tourne autour du centre commun en sept heures, après quoi une nouvelle étoile surgit, montrant que les deux étoiles qui formaient le système se sont séparées.

Contre l'hypothèse d'une atmosphère lunaire. — L'observation de nombreuses occultations a montré à M. Hough (Dearbon, Angleterre) que les étoiles simples disparaissent instantanément derrière le disque de la lune. Celles qui diminuent d'éclat avant de disparaître sont des étoiles doubles, dont on peut séparer les composantes avec des lunettes suffisamment fortes.

Comme certaines étoiles, simples en apparence, emploient un temps appréciable pour s'effacer derrière le disque lunaire, M. Hough en conclut qu'elles sont également doubles, mais à composantes trop rapprochées pour pouvoir être isolées, même avec des instruments puissants.

Maintes fois on a attribué ce retard dans les occultations d'étoiles à l'action d'une trace d'atmosphère lunaire. L'étude de M. Hough, en dehors de son intérêt immédiat, semble mériter une mention particulière, parce qu'elle fournit un argument contre cette supposition qui a été le point de départ de bien des déductions exagérées.

Le chemin de fer à grande vitesse de Manchester à Liverpool. — Le *Génie civil* donne, d'après *Tramway and Railway World*, une description du chemin de fer électrique monorail de Manchester à Liverpool, qui va être construit d'après le système Behr. Le Parlement a, en effet, autorisé sa mise à exécution, la ligne devant être terminée en août 1906. Sa longueur totale sera de 55 kilom.,5, en double voie. Les rampes maximum sont de 4 p. 100 au voisinage des stations ; elles ont pour objet de faciliter les démarrages et les arrêts. Le parcours doit se faire en vingt minutes, ce qui exige une vitesse voisine de 180 kilomètres à l'heure. Les voitures partiront à 10 minutes d'intervalle.

La voie comprend en réalité cinq rails (un rail de roulement et quatre rails de guidage), montés sur une série de supports métalliques en forme d'A, reposant eux-mêmes sur des traverses. Le rail principal pèse 51 kilos par mètre courant, et les rails guides, 15 kilos.

Il existe trois types de voitures, contenant respectivement 72, 50 et 38 places. Les plus petites voitures pèsent 39 tonnes, et sont actionnées par quatre moteurs à courant continu de 160 chevaux à 720 tours. La voiture a quatre roues, dont deux sont motrices. Chacune de ces roues, de 1^m,32 de diamètre, est actionnée par deux moteurs, au moyen de chaînes. Les deux autres roues, porteuses, ont 1^m,035 de diamètre. Les roues-guides sont horizontales, et ont 0^m,60 de diamètre. Le freinage doit se faire à volonté par l'air comprimé ou par les moteurs électriques.

La ligne sera alimentée par une usine située à Warrington, c'est-à-dire à mi-parcours ; le courant triphasé, transmis à 15,000 volts, sera transformé en courant continu à 650 volts dans cinq sous-stations. Deux rails isolés l'amèneront aux voitures, qui le recueilleront par huit balais circulaires de 0^m,53 de diamètre.

L'installation comportera un système de signaux électriques automatiques.

La photographie à trois couleurs. — La principale application du procédé photographique des trois couleurs réside dans la production d'illustrations imprimées ; mais, au point de vue démonstratif, son application à la production de projections est beaucoup plus commode. Au moyen d'une simple lanterne, la lumière d'une source lumineuse peut être divisée en trois faisceaux ; si, sur le trajet de ces faisceaux, on place des écrans en verres de couleur de teintes correspondant aux trois sensations colorées primaires : rouge, vert et bleu, on aura naturellement un disque de chacune de ces teintes projeté sur l'écran destiné à recevoir les projections. En déplaçant les lentilles de la lanterne de projection, on pourra obtenir le recouvrement des trois disques et les couleurs se mêleront et se combineront de manière à donner l'illusion de la coloration naturelle.

Toutefois l'usage d'une simple lanterne n'est pas très pratique, et il vaut mieux avoir les images colorées sur un même cliché utilisable avec une lanterne unique. Sir Trueman Wood expose de la façon suivante le procédé communément employé : Le résultat peut être obtenu au moyen d'une pellicule de gélatine bichromatée montée sur un support en cellulose. La pellicule est imprimée et lavée de la façon ordinaire par le procédé au charbon. Le relief en résultant dans la gélatine incolore est alors teinté avec les couleurs complémentaires de celles prises par le négatif ; cet emploi des couleurs complémentaires est facile à comprendre : les parties brillantes de l'écran positif rouge représentent la rouge lumière brillante ; les parties sombres représentent l'absence de lumière rouge, les ombres rouges. Quand la pellicule est coloriée, les parties transparentes prennent peu ou point de couleur, les parties plus denses prennent de la couleur en proportion de leur épaisseur ; elles devront donc être coloriées en opposition du rouge avec la couleur complémentaire, le vert bleu. De même les clichés verts et bleus seront respectivement coloriés en rose et en jaune.

Si maintenant on prend les trois pellicules et que l'on place la bleue dans la lanterne, on obtiendra une image bleue comme projection. Si on met en face le cliché jaune, l'image deviendra partie bleue, partie jaune et partie verte et nous aurons quelques détails. L'adjonction de la pellicule rose donnera finalement les différentes couleurs de l'objet original qui se trouvera correctement reproduit.

Si les trois pellicules sont enlevées de leurs supports et superposées l'une au-dessus de l'autre sur une feuille de papier blanc, on obtiendra une image colorée convenable pour l'illustration des livres. Ce procédé est tout à fait pratique, mais il n'est pas très commode et ne se prête pas naturellement aux tirages à un grand nombre d'exemplaires. Pour l'imprimerie, il faut recourir au négatif photographique par les méthodes bien connues. Il n'est pas difficile de voir que si l'on fait un cliché de chacun des trois négatifs et que l'on se serve des trois clichés pour l'impression (le cliché bleu en encre jaune, le cliché vert en encre rose et le cliché rouge en bleu) on obtiendra le même résultat final qu'avec la projection des trois pellicules. C'est en effet ainsi que sont pratiquées essentiellement les impressions en trois couleurs.

Causerie Bibliographique

Les obsessions et la psychasthénie, par PIERRE JANET. — Un vol. in-8° de 760 pages ; Paris, Alcan, 1903. — Prix : 18 francs

M. Pierret Janet présente dans cet ouvrage une nouvelle application de la méthode préconisée par M. Th. Ribot, méthode qu'il a déjà employée dans son précédent ouvrage *Névroses et Idées fixes*. Elle consiste à tirer de la psychologie tous les éclaircissements qu'elle peut apporter pour la classification et l'interprétation des faits que nous offre la pathologie mentale, et réciproquement à chercher, dans les altérations morbides de l'esprit, des observations et des expériences naturelles qui permettent d'analyser la pensée humaine. A ce titre, il intéresse également les médecins et les psychologues.

Les maladies qui font l'objet de cette étude sont : les obsessions, les impulsions, les manies mentales, la folie du contact, les tics, les agitations, les phobies, les délires du contact, les angoisses, les neurasthénies, les sentiments bizarres d'étrangeté et de dépersonnalisation décrits sous le nom de « névropathie cérébro-cardiaque ». M. Pierre Janet désigne les malades atteints de ces affections sous le nom de « scrupuleux », parce que le scrupule constitue un caractère essentiel de leur pensée, ou sous le nom plus précis de *psychasthéniques* qui lui paraît résumer suffisamment l'affaiblissement de leurs fonctions psychologiques.

M. Janet estime avec raison qu'au point de vue psychologique, un grand nombre de ces phénomènes morbides constituent des expériences très remarquables qui apportent des éclaircissements sur ces intéressants problèmes. Les obsessions, les pseudo-hallucinations, les impulsions qui les accompagnent, nous donnent une foule de renseignements sur les diverses catégories d'idées qui se développent dans l'esprit et sur les divers degrés de leur développement. Les manies mentales, les tics, les phobies permettent d'aborder l'étude d'un grand fait, beaucoup trop laissé de côté d'ordinaire, le fait de l'*agitation*, et de comprendre la loi de la dérivation psychologique. Les sentiments qui accompagnent l'exercice de nos diverses fonctions mentales sont très mal connus ; à peine a-t-on examiné un petit nombre d'entre eux, comme le sentiment de l'effort et le sentiment de la fatigue. Les observations détaillées que donne M. Janet de quelques malades bien choisis, permettent de pénétrer bien plus avant dans l'étude d'un très grand nombre de ces sentiments dits « sentiments intellectuels », ainsi que dans l'étude de plusieurs sentiments sociaux très importants pour comprendre les relations sociales.

Parmi les analyses psychologiques, M. Janet insiste particulièrement sur un problème spécial : la nature des opérations psychologiques qui permettent à l'homme d'entrer en rapport avec la réalité, d'agir sur elle et de saisir son existence avec certitude. La fonction du réel, avec les opérations de la volonté, le sentiment du réel, le sentiment du présent, occupe en effet la première place dans la hiérarchie des phénomènes psychologiques, et

son étude est aussi importante pour la métaphysique que pour la psychologie.

Ce volume comprend deux parties : la première est descriptive et analytique ; sous le titre « Analyse des symptômes », y sont étudiés : les idées obsédantes, les agitations forcées, les stigmates psychasthéniques : dans la seconde, plus théorique et générale, l'auteur procède à des études générales sur l'abaissement de la tension psychologique, l'évolution, le diagnostic et le traitement, la place de la psychasthénie parmi les psycho-névroses. Par la comparaison des divers symptômes réunis dans un même livre, il apporte une contribution à l'étude du diagnostic, du pronostic et du traitement des affections citées plus haut, qui jouent un rôle important dans la pathologie nerveuse ; de plus, l'analyse psychologique de ces divers phénomènes lui a permis de découvrir entre eux des caractères communs et d'arriver à une interprétation destinée à réunir le plus grand nombre possible de ces faits dans une conception générale.

Comme pour *Névroses et Idées fixes*, à ce volume en succédera un second, publié en collaboration avec M. Raymond, qui contiendra les observations cliniques d'un très grand nombre de malades, et renfermera des descriptions et des documents psychologiques et cliniques apportant la justification et les preuves des interprétations présentées par M. Pierre Janet.

Mutual Aid. a factor of Evolution, par P. KROPOTKIN. — Un vol. in-8° ; Londres, William Heinmann, 1902.

Les darwinistes font de la lutte pour la vie la loi naturelle par excellence ; M. Kropotkin s'élève contre cette assertion ; il conteste cette loi cruelle et lui oppose celle de l'« aide mutuelle », dont il étudie l'influence successivement chez les animaux, chez les sauvages et chez les barbares ; puis parmi les sociétés du moyen âge, et enfin parmi nos sociétés modernes.

Dans le monde animal, la grande majorité des espèces vivent en société, et les espèces les plus nombreuses et les plus prospères sont invariablement celles parmi lesquelles la pratique de l'aide mutuelle a pris le plus grand développement ; les espèces insociables aboutissent, au contraire, à la décadence.

Il en est de même parmi les hommes. Même chez les sauvages, on trouve en germe toutes les institutions sociales, et les plus belles périodes de l'histoire de l'humanité sont caractérisées par la communauté du moyen âge et la cité grecque, tirant leur prospérité de la combinaison de l'aide mutuelle et d'une large initiative des individus. L'amour et la sympathie sont certainement des facteurs puissants du développement progressif des sentiments moraux, mais ils ne sauraient servir de base à la société ; la seule base solide pour celle-ci, c'est la conscience de la solidarité humaine ; c'est le fait pour chacun de reconnaître, plus ou moins consciemment, que son bonheur dépend de celui de tous ; c'est le sens de la justice qui conduit l'individu à considérer les droits d'autrui comme égaux aux siens.

Ces sentiments sont innés en quelque sorte chez l'homme. Les États militaires ne purent assurer leur triomphe vis-à-vis des communautés du moyen âge que par le fer et par le feu : plus de 100,000 paysans allemands furent massacrés. Privées de leurs libertés, les communes furent également dépouillées de leurs biens ; il en fut de même pour les corporations, et partout le fonctionnaire de l'État remplaça les représentants librement désignés ; toute la vie sociale devint subordonnée à l'idée de centralisation, et la fédération et le particularisme furent dénoncés comme des ennemis du progrès. Mais l'absorption de toutes les fonctions sociales par l'État eut pour conséquence inéluctable le développement d'un individualisme effréné et étroit ; les obligations envers l'État augmentant, les citoyens se dégagèrent de leurs obligations les uns envers les autres. Alors que dans les corporations — et au moyen âge chacun faisait partie d'une corporation — deux « frères » étaient désignés pour veiller un malade, de nos jours on se contente d'indiquer au malheureux l'adresse de l'hôpital le plus proche. Chez les Hottentots, il est scandaleux de manger sans avoir demandé trois fois à haute voix si quelqu'un veut prendre sa part du repas ; chez nous, le citoyen respectable se contente de payer la taxe des pauvres et laisse mourir de faim les pauvres affamés.

Telle hypothèse scientifique, telle religion s'accordent

pour faire triompher cette idée, que chacun trouve son bonheur dans le malheur des autres ; l'âme proclame que la lutte de chacun contre tous est le principe dirigeant de la nature et des sociétés humaines ; les économistes politiques ne craignent pas d'attribuer tous les progrès de l'industrie moderne aux « merveilleux » effets du même principe que les religions se contentent d'atténuer par la charité.

Pourtant, malgré tous les obstacles, l'humanité conserve une tendance invincible à revenir toujours aux idées de solidarité. Bien mieux, chaque fois qu'une tentative est faite pour faire retour au vieux principe d'aide mutuelle, sa conception s'élargit ; de la tribu on est passé au village, du village à la fédération, puis à la nation, et aujourd'hui l'esprit de solidarité s'étend volontiers à l'ensemble de l'humanité. En même temps qu'elle s'élargit, la conception s'affine de plus en plus, « l'homme est appelé à être guidé dans ses actions, non seulement par l'amour qui est toujours personnel, mais par la perception de son unité avec chaque être humain ». Même de nos jours, le principe de l'appui mutuel reste « la meilleure garantie d'une évolution encore plus élevée de notre race ».

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 25 Janvier 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
MENTON, navicelle <i>Luigino</i> , ital., c. Mencori,	marbre.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et vin.
NICE, yacht à vap. <i>Fleur d'Azur</i> , fr., c. Clochon,	passagers.

Départs du 18 au 25 Janvier 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sur lesq.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
NICE, yacht à vap. <i>Fleur d'Azur</i> , fr., c. Clochon,	passagers.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES

Le mercredi 28 janvier 1903, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication d'une très belle propriété, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, route de Menton, et composée de deux villas :

1^o Villa MARIE-HORTENSE

élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage mansardé. Beau jardin et maison de gardien. — Le tout d'une superficie d'environ 1.865 mètres carrés 84 décimètres carrés.

Installation luxueuse, vue superbe.

Mise à prix : 250,000 francs.

Mobilier exclu de la vente, mais faculté pour l'adjudicataire de le conserver au prix de..... 20,000 fr.

2^o Villa LIAMONE

sise au-dessus de la précédente, et élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage mansardé, avec jardin, le tout d'une superficie d'environ 557 mètres carrés 60 décimètres carrés.

Mise à prix : 70,000 francs.

Droit de réunion des deux lots.
On peut traiter de gré à gré, avant l'adjudication.
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 12 décembre 1902, enregistré, M. Jean-Baptiste FACCENDA a acquis de M. Antoine FACCENDA, son frère, tous les droits de ce dernier dans le fonds de commerce de marchand de vin qu'ils exploitaient ensemble à Monaco, boulevard de l'Ouest, maison Noirel.

Faire opposition, s'il y a lieu, dans la huitaine au domicile de l'acquéreur, sus-indiqué.

M^{me} Marie MO a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle a cédé le fonds de commerce qu'elle exploitait au Marché de la Condamine, pour ouvrir un autre magasin, rue Biovès, maison Ravera.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Milla)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1903